



Refus de signer un entretien annuel

Par **veroniquy**, le **25/11/2010** à **17:30**

Bonjour, j'ai passé un entretien annuel il y a plusieurs mois (avant les vacances d'été) avec mon responsable hiérarchique celui-ci ne m'a pas fait signer. Actuellement je me suis aperçu qu'il faisait taper les entretiens dont il est le responsable par une collègue qui est au poste d'agent de planning et qui est en même temps sa concubine. Je n'ai pas envie de signer ce document pour les raisons suivantes : d'une part je pensais que les entretiens devaient être confidentiels et donc ne pas être divulgués aux autres personnes de l'entreprise et signé un document des mois après l'entretien alors que je ne me souviens plus du contenu je ne vois pas l'intérêt. Par contre ai-je le droit et à quoi je m'expose ? Je vous remercie d'avance de votre réponse. Sincères salutations

Par **Clara**, le **25/11/2010** à **18:06**

Bonsoir, vous trouverez toutes vos réponses sur ce site : <http://www.journaldunet.com/management/dossiers/041159eval/conseils.shtml>